RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
André Genest	Préfet	75 045	17 044		
Tim Watchorn	Préfet suppléant	16 654	4 018	26 053	13 026
Monique Laroche	Conseiller	11 884	3 727	26 635	13 317
Jacques Gariepy	Conseiller	13 967		67 785	17 044
Claude Charbonneau	Conseiller	11 253	1 306	31 606	15 738
Gisèle Dicaire	Conseiller	11 877		43 630	17 044
Joseph Dydzak	Conseiller	11 357	1 225	31 638	15 819
François Ghali	Conseiller	12 501	5 173	23 741	11 871
René Pelletier	Conseiller	11 773	5 887	19 344	9 672
Nathalie Rochon	Conseiller	12 343		43 653	17 044
Nadine Brière	Conseiller	12 501		66 119	17 044

Note

Les montants inscrits dans les colonnes "Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux" comprend la rémunération et l'allocation de dépenses versées aux élus pour l'ensemble de leurs fonctions exercées au sein de leur conseil municipal local.

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).